



NEWSLETTER

LA GAZETTE DU HIBOU

SUIVEZ L'ACTUALITE :



@mairiedeniergnies

« L'ÉTÉ RASSEMBLE : SUR LES PLACES, DANS LES JARDINS ET AU CŒUR DE NOS VILLAGES. »

LE CONSEIL

La Maire

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI

Adjoint aux travaux

M.Freddy SEGARD

Adjointe aux finances

Mme Brigitte DENIMAL

Adjoint aux fêtes

M.Damien VANESSE

CONSEILLERS

M.Michel ANCKAER

M.Ludovic COTTON

M. David FAGNON

M.Luis FAZENDA-CALDEIRA

Mme Martine LEBLANC

Mme Marie-Françoise MACE

Mme Isabelle MASSY

Mme Roselyne MOSCHKAU

M.Bertrand NICOLAS

Mme Sophie STOURBES

Mme Séverine TOULLEC

NIERGNIES EN FÊTE

DIMANCHE 28 JUIN 2026

BROCANTE
DE 7H00 A 18H00

ORGANISÉE
PAR
NIERGNIES
LOISIRS

RENDEZ-VOUS A 12H00
POUR L'APERITIF
CHAMPETRE
FACE A LA MAIRIE

ANIMATIONS GRATUITES
POUR LES ENFANTS
AU CENTRE DU VILLAGE

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

EXPOSITIONS
A L'AERO-CLUB LOUIS BLERIOT

INSCRIPTIONS
BROCANTE

Habitants de
NIERGNIES :
28/05 et 04/06
de 18h à 20h

Extérieurs:
13/06
de 10h à 12h

22/06 et 25/06
de 18h à 20h



AVIONS
ULM
PARAMOTEURS
AEROMODELISME

CONSTRUCTEURS
AMATEURS

59 GRAND RUE 59400 NIERGNIES

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à Niergnies ? Nous vous souhaitons la bienvenue ! Nous vous invitons à contacter la Mairie ou à vous y rendre directement.



Lundi, mercredi, vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h30 à 11h30

L'été arrive à grands pas, et avec lui notre traditionnelle fête communale ! ☀️

À cette occasion, l'association Niergnies Loisirs organise sa grande brocante le DIMANCHE 28 JUIN 2026.

Venez profiter d'un moment convivial en famille ou entre amis, flâner parmi les exposants et partager ensemble cette belle journée festive.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour célébrer l'arrivée de l'été dans la bonne humeur !



LE MOT DU MAIRE



Chers habitants, chers enfants,

L'été approche après une période de printemps relativement chaude qui nous a permis de profiter pleinement des premiers beaux jours. Cette nouvelle saison est synonyme de rencontres, de convivialité et de dynamisme pour notre commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons à cœur de poursuivre la mise en œuvre de nos projets et de préparer les nombreuses animations qui rythmeront les prochains mois. Malgré un contexte parfois complexe pour les collectivités, notre volonté reste intacte : améliorer votre cadre de vie, entretenir notre patrimoine communal et faire vivre notre village à travers des événements rassembleurs. Vous trouverez dans cette édition le détail des manifestations et rendez-vous à venir.

Je souhaite également évoquer un sujet d'actualité qui concerne notre commune. Depuis ce dimanche, une communauté des gens du voyage s'est installée sur notre aérodrome pour une durée de quinze jours. Notre territoire ne dispose malheureusement pas aujourd'hui d'une aire de grand passage adaptée à ce type d'accueil. Cette situation engendre des difficultés pour notre commune, pour nos équipements sportifs parfois concernés par ces occupations, mais également pour nos associations aéronautiques qui en subissent directement les conséquences.

Face à cette réalité, je m'engage à travailler activement afin d'identifier, dans l'année à venir, un terrain adapté permettant de répondre à cette obligation et de mieux protéger notre commune à l'avenir. Mes nouvelles fonctions de Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cambrai me donnent désormais un champ d'action plus large pour faire avancer ce dossier et rechercher, à l'échelle intercommunale, des solutions durables et équilibrées au bénéfice de l'ensemble du territoire.

En effet, depuis le 16 avril dernier, j'ai l'honneur d'avoir été élue Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, qui regroupe 55 communes et près de 83 000 habitants. C'est une responsabilité importante que j'exerce avec détermination et enthousiasme. De nombreux projets nous attendent dans les domaines économique, environnemental, culturel et de l'aménagement du territoire afin de préparer l'avenir de notre agglomération.

Je tiens toutefois à vous assurer que mon engagement pour Niergnies demeure plus fort que jamais. Cette nouvelle responsabilité ne change rien à l'attachement que je porte à notre commune. Je continuerai à défendre ses intérêts, à porter ses projets et à construire, avec l'ensemble du Conseil municipal et les agents communaux, un avenir ambitieux et harmonieux pour notre village.

Je souhaite également adresser mes plus sincères remerciements à toutes nos associations, aux membres de leurs bureaux ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles. Grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leur énergie, ils contribuent chaque jour à faire vivre Niergnies. Ils sont les acteurs essentiels du dynamisme de notre commune et participent activement à renforcer le lien social qui nous unit.

Je vous souhaite une excellente lecture de cette nouvelle édition de La Gazette du Hibou, ainsi qu'un très bel été à toutes et à tous.

Votre Maire,
Marjorie Gosselet-Cambrai

AGENDA 2026

13 JUILLET :
SOIRÉE CHAMPETRE (ORGANISÉE PAR NIERGNIES LOISIRS)

11 OCTOBRE : LOTO (ORGANISÉ PAR NIERGNIES LOISIRS)

04 NOVEMBRE :
REPAS DES AÎNÉS

21 NOVEMBRE :
SOIRÉE BEAUJOLAIS

06 DÉCEMBRE :
GOÛTER DES AÎNÉS

NIERGNIES
fête des Voisins
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Jeudi 18 Juin 2026
à partir de 19h00 devant la Mairie

AMBIANCE MUSICALE
PRÉSENCE DE PIZZAYOYO
UN VERRE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS BOISSONS, BISCUITS ETC...

AFIN DE PARTAGER ENSEMBLE CE MOMENT DE CONVIVIALITÉ ENTRE VOISINS ET POUR UNE MEILLEURE INSTALLATION DES TABLES ET CHAISES, MERCI DE VOUS INSCRIRE VIA LE COUPON-RÉPONSE AVANT LE 08 JUIN 2026

Les Ailes de Cambrai
CAMBRAI • NIERGNIES

MEETING DES AILES

06 SEPT 2026

meeting-aerien-cambrai.fr

Logo of the Agglomération de Cambrai and other partners.



Nombre d'inscrits : 425
 👤 Nombre de votants : 304
 🚫 Abstentions : 121
 ▪ Bulletins blancs : 7
 ▪ Bulletins nuls : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 287
 Marjorie GOSSELET-CAMBRAI : 287

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI



À l'issue des élections municipales, la liste « Bien vivre à Niergnies » a été élue. Le Conseil municipal s'est officiellement installé lors de sa séance du 20 mars, marquant le début du nouveau mandat municipal.

Lors de cette séance, Madame Marjorie GOSSELET-CAMBRAI a été réélue Maire de Niergnies à l'unanimité.

Trois adjoints au maire ont également été élus :

- Mme Brigitte DENIMAL (Finances)
- M. Freddy SEGARD (travaux)
- M. Damien VANESSE (fêtes et cérémonies)



Le Conseil municipal adresse ses sincères félicitations à Madame Marjorie Gosselet-Cambrai pour son élection à la présidence de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, le jeudi 16 avril dernier !

C'est la première femme à accéder à cette fonction. Elle marque une étape importante dans l'histoire de l'intercommunalité. Cette nomination constitue une véritable fierté pour notre village et témoigne de l'engagement et du travail accompli au service de notre territoire. Nous lui souhaitons pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Suite au conseil communautaire d'installation, Madame la Présidente a officiellement attribué les délégations aux Vices-présidents élus par le conseil communautaire.

- 1er : Emeric François (Cambrai)
- 2e : Valérie Vaillant (Noyelles-sur-Escaut)
- 3e : Guillaume Tondeur (Cambrai)
- 4e : Marie-Bernadette Buisset-Lavalard (Seranvillers-Forenvilleville)
- 5e : Romain Manesse (Wambaix)
- 6e : Delphine Hepner (Marcoing)
- 7e : Eddy Dherbecourt (Awoingt)
- 8e : Christelle Marques (Ribécourt-la-Tour)
- 9e : Benoît Vaillant (Cambrai)
- 10e : Sylviane Maur (Bantouzelle)
- 11e : Fabien Carpentier (Les Rues-des-Vignes)
- 12e : Bruno Lefebvre (Cagnoncles)
- 13e : Grégory Pourrier (Cambrai)
- 14e : Pascal Mompach (Doignies)
- 15e : Marie-Danièle Chevalier (Fressies)



TRAVAUX

NOREADE

Afin de protéger la ressource en eau et améliorer le confort de votre habitat, le SIDEN-SIAN et sa Régie Noréade Eau procéderont bientôt à la rénovation du réseau et des branchements d'eau potable de la rue des Ecoles.

D'un montant de 350 000 € HT, les travaux sont entièrement à leur charge.

Le chantier débutera le 21 ou 25 mai 2026 pour une durée prévisionnelle de 4 mois et les travaux seront réalisés par l'entreprise D&S TP - Les horaires de chantier seront de 7h30 à 16h00.

La circulation de tous les véhicules sera interdite sauf pour les riverains. Le stationnement sera interdit à hauteur des travaux.

HANGARS

Les cuves à incendies ont été installées dans le cadre de la création des hangars (projet de l'association de lotissement aéronautique Cambrai-Niergnies)



Photos: Mr SEGARD Freddy



AEROPLAINE

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'Aéropoine, le parking de l'aérodrome se transforme. Les travaux sont réalisés par l'entreprise JEAN LEFEBVRE NORD.



Photos: ArtoisDrones



Le mur et la tour, vestiges de la guerre, font également l'objet d'une rénovation, tout comme l'amphithéâtre.



Photos: Mr SEGARD Freddy



Photo : CAC

BONNE NOUVELLE POUR NOTRE RPI !

L'Inspecteur académique nous a récemment informés qu'aucune classe ne fermera à la rentrée prochaine au sein de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Cette annonce est une excellente nouvelle pour nos enfants, nos familles et l'ensemble de notre territoire. Elle confirme l'importance du maintien des écoles de proximité dynamiques et de qualité.

DEMARCHAGE

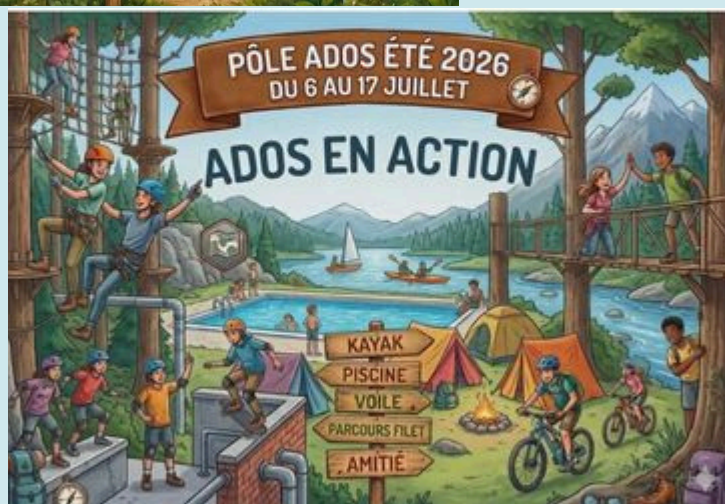
Le démarchage à domicile est désormais interdit sur la commune depuis le 2 Mars 2026 (Sauf autorisation expresse délivrée par la mairie). Un arrêté a en effet été pris par Madame la Maire. Cette mesure vise à préserver la tranquillité publique et à protéger les personnes âgées et les habitants les plus vulnérables. En cas de démarchage suspect et non autorisé, n'hésitez pas à le signaler en mairie.



ACCUEIL DE LOISIRS

& POLE ADOS 10/15 ANS

Réservation sur l'application My Perischool du 25 Mai au 12 Juin 2026
 Pour les nouveaux inscrits : <https://arilperiscolaires.myperischool.fr>
 Code d'accès à demander auprès de l'équipe d'animation



UNE CHASSE A L'OEUF REUSSIE !

Comme chaque année, la municipalité, en collaboration avec l'aéro-club, a organisé le grand lâcher d'œufs pour les enfants du village et de l'aéro-club.

C'est sous un grand soleil, que petits et grands ont profité de ce moment joyeux dans une ambiance familiale et conviviale. Après avoir ramassé les œufs tombés du ciel, chaque enfant est reparti avec un délicieux chocolat DIOT offert par la Municipalité.



BONNE NOUVELLE !

Le Village d'Été de l'Aérop laine fait son grand retour cette année !

Rendez-vous du 8 au 30 juillet 2026 pour profiter d'animations, de moments conviviaux et d'activités estivales pour petits et grands.

JOB ALERTE

Recrutement de saisonniers pour l'animation du Village d'Été de l'Aérop laine 2026 :

CDD de 4 semaines (35h/semaine)

Période : du 6 juillet au 2 août 2026 inclus

Candidature à envoyer avant le 1er juin 2026 : <https://cutt.ly/utXxW2c0>

À l'attention de Madame Marjorie GOSSELET-CAMBRAI, Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

Par mail : village.ete.aeroplaine@agglom-cambrai.fr

Par courrier : Communauté d'Agglomération de Cambrai, 14 rue Neuve, 59400 Cambrai

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture.

Ainsi, depuis le 31 janvier 2025, la modification ou la souscription à de nouvelles offres d'accès à internet ou de téléphonie fixe sur le réseau historique en cuivre n'est plus possible.

A partir du 31 janvier 2027, les accès internet ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau seront définitivement coupés.

Dans ce contexte et afin de prévenir tout risque de coupure de services, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à vous rapprocher dès à présent ou à répondre aux sollicitations des fournisseurs d'accès à internet et/ou de téléphonie fixe pour basculer votre abonnement sur le nouveau réseau en fibre optique déployé sur notre commune.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toutes saisons, propriétaires et locataires doivent entretenir le trottoir devant leur propriété jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale. Les herbes doivent être retirées à la main, l'emploi de produits chimiques étant désormais interdit.

PIEGES A FRELONS ASIATIQUES

Face au succès de l'opération de distribution, nos stocks de pièges sont actuellement épuisés !

Pour rappel, les pièges doivent être installés au printemps afin de capturer les fondatrices et limiter le développement des nids.

LE SAVIEZ-VOUS ? Vous pouvez également fabriquer un piège maison simplement et à moindre coût.

1- Couper la bouteille à environ 1/3 du haut

2- Retournez la partie supérieure (goulot vers le bas) et insérez-la dans la partie inférieure comme un entonnoir.

3- Percez 2 à 4 trous de 1cm de diamètre sur les côtés pour permettre l'entrée des frelons

4- Fixez un fil de fer ou une ficelle pour pouvoir suspendre le piège

5- Versez l'appât au fond de la bouteille



Pour le mélange



LEGALISATION DE SIGNATURES

BON A SAVOIR : Avant de vous rendre en mairie avec le document du notaire afin de faire légaliser votre signature, nous vous recommandons de prendre rendez-vous au préalable. Le document devant être en effet signé devant un officier de l'état civil. (Madame la Maire ou un de ses adjoints).

RAPPEL TRAVAUX

Si le dépôt d'un dossier de demande de déclaration préalable de travaux est désormais une pratique bien acquise dans le cadre de la construction de piscines et d'abris de jardin, nous tenons à rappeler que la construction d'une véranda, d'une pergola, l'installation d'un carport, d'une clôture, la rénovation de toiture, le changement de porte/fenêtre, l'isolation par l'extérieur, la réfection de façade et l'installation de panneaux solaires y sont également soumis.

LA TAILLE DES HAIES

Les propriétaires et locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches empiètent sur le domaine public. Attention, les tailles sont interdites en période de nidification des oiseaux, entre le 15 Mars et le 15 Août.